



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Signature de la convention collective de l'Association des enseignants du Nunavut

IQALUIT, Nunavut (29 mai 2014) – Le gouvernement du Nunavut et l'Association des enseignants du Nunavut (AEN) ont signé aujourd'hui une nouvelle convention collective.

- « Beaucoup d'efforts et de coopération de la part des deux parties ont permis de finaliser l'entente et nous sommes satisfaits des résultats, » a déclaré Keith Peterson, ministre des Finances.
- « Nos enseignants sont le premier point de contact pour veiller à ce que nos élèves reçoivent une éducation de qualité et le gouvernement apprécie leur contribution envers l'amélioration de notre système d'éducation, » a pour sa part déclaré Paul Quassa, ministre de l'Éducation.
- « Je suis très heureux que nous soyons parvenus à une entente équitable pour les deux parties, » s'est réjoui le président de l'AEN, Terry Young. « Cela nous fournit une occasion d'aller de l'avant avec d'autres questions d'importance pour les enseignants et les élèves du Nunavut. »

Les points saillants de la nouvelle convention comprennent notamment :

- des augmentations de salaire de 3 pour cent, 2 pour cent, 1 pour cent et 1 pour cent, au 1^{er} juillet de chaque année du contrat, avec prise d'effet en 2013;
- maintien du soutien commun apporté au comité de sécurité à l'école et de lutte contre la violence;
- hausse de l'accumulation permise de jours de congé spéciaux, passant de 25 à 30 jours.





Communiqué de presse

###

Renseignements aux médias :

Elyse Kay Gestionnaire, Communications Ministère des Finances 867 -975-6818 ekay@gov.nu.ca

Terry Young Président, Association des enseignants du Nunavut 867 979-0750 terry@ntanu.ca